



LES DIRIGEANTS DOIVENT ENTENDRE LE PERSONNEL

Le nombre de grévistes à l'enseigne le 22 septembre (685 sur Paris Intra-muros) ne laisse aucun doute sur le malaise des guichetiers parisiens. En effet, la grande majorité d'entre eux a refusé de prendre le chemin des bureaux, manifestant ainsi leur refus de conditions de travail qui se sont particulièrement dégradées depuis Terrain et Bienvenue.

La Poste doit donc dès maintenant ouvrir des négociations et répondre en priorité aux problèmes suivants :

- **les moyens de remplacement :** réinjecter de la force de travail est le seul moyen de couvrir les PT inoccupées parfois plusieurs jours quand ce n'est pas plusieurs semaines. Nous signons et persistons : dans les nouvelles organisations, où le back-office a été siphonné (en attendant sa disparition), les positions doivent être impérativement couvertes. Ce qui veut dire que les volants soient portés à 25%.
- **La conciliation vie personnelle/vie professionnelle :** La Poste ne peut instaurer des fins de service à 20 heures sans en mesurer l'impact. Cela vaut aussi pour les vendeurs qui se sont vus imposés samedis et nocturnes supplémentaires.
- **Les multiplication des positions debout :** Les guichetiers doivent avoir la possibilité de s'asseoir. La position accueil doit aussi permettre des minutes de repos assis !

Nous souhaitons aussi porter à votre connaissance les réponses apportées par les directions parisiennes sur deux revendications posées dans le cadre du préavis du 22/09

- **Les pratiques commerciales condamnables :** La Direction ne cautionne pas ces pratiques qui ne relèvent que d'initiatives personnelles des Directeurs d'Etablissement. Les réponses ont été identiques quant à l'absence de carnets Marianne dans les sous-caisses et la vente forcée de pack MNA : «Il ne peut s'agir que de cas isolés ». Il faut donc que ça change !
- **Le reliquat des congés :** Peut-on concevoir que les guichetiers parisiens soient les seuls à qui l'on demande de ne conserver que 10 jours RE et Boni compris au 31 décembre ?

Nous pouvons difficilement penser que les Directeurs n'ont pas pris la mesure des attentes du personnel, notamment à la vue des chiffres de grèves. La CFDT revendique des réponses concrètes aux différents points qui ont été soulevés.

Paris Château Rouge

Les guichetiers ont été entendus.

Le retrait du projet représente une réelle victoire pour les agents. Il n'en demeure pas moins que le conflit n'aurait jamais dû être aussi long. La direction aurait dû faire preuve d'un minimum d'écoute et mesurer les conséquences de sa nouvelle organisation pour le personnel.

Revenons sur les revendications des guichetiers :

- pas de semaine de 38 heures
- un seul retour par mois la première quinzaine
- le respect des droits aux congés
- le maintien des effectifs aux guichets financiers
- le remplacement des Congés Longue Maladie
- la climatisation du bureau

Comme vous pouvez le constater, ces revendications n'avaient vraiment rien d'excessif. Elle étaient motivées par un seul souci, celui de travailler dans des conditions acceptables, ni plus, ni moins.

Une logique comptable implacable

Des avancées non négligeables avaient été obtenues au 18^{ème} jour de grève, mais pour la Poste, le maintien des effectifs aux guichets financiers n'était concevable que par l'octroi d'un EAR et seulement pour une période ne dépassant pas six mois !

Ici (comme ailleurs) nous avons un résumé des méthodes de management en vigueur à la Poste : seule la logique comptable prévaut et tant pis pour la souffrance engendrée ! De plus, pendant que le PDG se dit soucieux d'un dialogue social de qualité, les syndicats sont magnifiquement contournés dans la mise en place des nouveaux scénarios !

Nous voulons croire que l'établissement du prochain règlement intérieur prendra en compte les spécificités de ce bureau et, dans ce cas précis, que le taux d'externalisation cessera de dicter sa loi.

Dans tous les cas, la CFDT y veillera !

La CFDT, c'est faire.



Confédération Française Démocratique du Travail
Syndicat Francilien Communication, Conseil, Culture

64, rue de Saintonge 75003 Paris
Tél. : 01 40 29 82 00 ♦ Fax : 01 40 29 82 10
www.cfdtsf3c.org ♦ e-mail : contact@cfdtf3c.org